

LA SOCIOLOGIE DES MIGRATIONS AU QUEBEC

Victor Piché

Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada

Abstract — This article attempts to review how sociologists have studied migration in Quebec and to identify the most important drawbacks of these studies. The review is based on the most important sociological studies published on migration in Quebec. Two themes are considered: (1) the effects of migration, and (2) the adaptation of migrants. We distinguish three levels of migration: international, inter-provincial and internal. In the conclusion, we identify the more general and fundamental limits to the theoretical approach used in the study of migration in Quebec.

Résumé — L'objectif de cet article consiste à revoir comment les sociologues ont abordé l'étude des migrations au Québec et à identifier les lacunes les plus importantes. Il s'agit donc d'un bilan critique basé sur les travaux sociologiques les plus importants qui ont été publiés sur la migration au Québec. Nous considérons deux thèmes: (1) les effets de la migration et (2) l'adaptation des migrants. A chaque fois, nous distinguons trois niveaux de migration, soit, les niveaux international, interprovincial et interne au Québec. Enfin, dans la conclusion, nous tentons d'identifier les limites plus générales et fondamentales de l'approche théorique utilisée dans l'étude des migrations au Québec.

Key Words — **Migration, impact, sociology, adaptation**

INTRODUCTION

Le phénomène migratoire occupe de plus en plus l'attention des chercheurs au Québec. Un bilan récent (Desrosiers, Gregory et Piché, 1978) a montré que même s'il existe de nombreuses études sur les migrations au Québec, plusieurs lacunes importantes doivent être comblées. En particulier, chaque discipline des sciences sociales aborde le phénomène migratoire avec son éclairage particulier. Cette unidisciplinarité des chercheurs produit un isolement entre les études traitant des divers aspects de la migration, isolement qui s'étend aux méthodes employées.

L'objectif de cet article consiste à circonscrire comment les sociologues ont abordé l'étude des migrations au Québec et à identifier les lacunes les plus importantes. Il s'agit donc d'un bilan critique basé sur les travaux sociologiques les plus importants qui ont été publiés sur la migration au Québec. La recherche bibliographique sur laquelle se base le présent article s'arrête en mars 1976. Nous n'avons ajouté que quelques travaux importants qui ont été publiés depuis cette date.

Si l'on se fie aux tendances dans la recherche sur la sociologie de la migration telles que décrites par Jansen (1969), l'on se rend compte que la recherche sur le Québec ne fait pas exception en ce sens qu'elle s'est surtout concentrée sur les effets de la migration de même que sur les questions d'adaptation ou d'intégration des migrants. Selon Jansen, les études sur les aspects sociologiques de la migration portent sur cinq grands thèmes: (1) l'explication du volume, de la direction et de la distance; (2) la migration "différentielle"; (3) la motivation; (4) l'intégration, et (5) la mobilité professionnelle liée à la mobilité spatiale. Une première conclusion sur la recherche au Québec s'impose d'emblée: on retrouve très peu de recherches sur l'explication sociologique de la migration (thèmes 1 et 3) de même que sur la mobilité spatio-professionnelle (thème 5). Quant à la migration

Victor Piché

“différentielle”, elle a fait l’objet d’un certain nombre d’études (voir Desrosiers, Gregory et Piché, 1978: chapitre 2) mais la quasi-totalité ne dépasse pas le stade démométrique et descriptif.

Compte tenu de ces lacunes, nous nous en tenons à deux domaines (reliés aux thème 4 de Jansen): les effets de la migration et l’adaptation des migrants. La plupart du temps, sauf pour quelques exceptions qui seront mentionnées, les études portent sur les immigrants: l’adaptation des migrants internes ou inter-provinciaux ne semblent pas préoccuper les chercheurs.

I. Les effets sociologiques de la migration

Si l’on considère les trois niveaux de migration, on peut déjà dégager une lacune importante dans l’étude des effets: l’immigration reçoit l’attention presque exclusive des chercheurs. Il faut donc noter l’absence totale de recherche sur les effets sociologiques de l’émigration et de la migration interprovinciale. Quant à la migration interne, nous pouvons signaler deux domaines de recherche, encore que le deuxième — l’urbanisation — dépasse largement l’étude des migrations. Nous allons donc commencer par présenter ces deux domaines, après quoi nous aborderons les effets sociologiques de l’immigration.

A. Migration interne

Un premier domaine porte sur la ségrégation résidentielle. A partir des données des recensements de 1951 et 1961, Légaré (1965) montre la concentration très forte de la population juive dans la région métropolitaine de Montréal: en effet, 96% de la population juive vit sur un territoire qui ne regroupe que 24% de la population totale de la région métropolitaine. De plus, il appert qu’une mobilité socio-économique ascendante est reliée à une émigration vers le nord-ouest de la ville. Cette étude du groupe ethnique juif est intéressante. Il faudrait multiplier les recherches portant non seulement sur la description de la concentration ethnique dans l’espace intra-urbain ou autre, mais aussi sur les conditions socio-économiques de cette distribution spatiale de même que sur les relations existant entre ces conditions et la possibilité pour les individus de sortir des “ghettos” (Cliche et Naud, 1975).

Un deuxième domaine de recherche, beaucoup plus vaste celui-ci, concerne le phénomène de l’urbanisation. Il existe au Québec une littérature sociologique assez importante sur les effets du passage d’une société à caractère rural à une société plus urbanisée, effets ayant des répercussions tant au niveau des valeurs que des comportements. Par exemple, Rioux (1964) et Garigue (1964) ont analysé les relations entre l’urbanisation et les liens familiaux, au Canada français. Plusieurs autres études pourraient être citées mais nous ne faisons référence à ces recherches qu’à titre indicatif du type d’études faites sur le sujet et qui débordent le cadre du présent travail (voir Boily, 1971).

B. Les effets de l’immigration

Les effets de l’immigration au Québec sont analysés à plusieurs niveaux. Au niveau psycho-sociologique, les études portent sur l’attitude des Québécois face à l’immigration. Au niveau ethnique et linguistique, nous considérons les rapports inter-ethniques et le processus des choix linguistiques. Enfin, le dernier niveau, celui du processus de l’adaptation, a pris tellement d’ampleur dans la recherche sociologique qu’il sera traité à part dans une prochaine section.

1. *Attitudes des Canadiens français face à l'immigration*

Les attitudes des Canadiens français par rapport à l'immigration sont liées à la perception historique du phénomène (Québec, 1972:59-87). Sous le Régime français, la collectivité canadienne-française se donne une "vocation" missionnaire, expansionniste et assimilatrice. Avec le Traité de Paris de 1963 s'établit un nouveau rapport de force entre les groupes ethniques en présence. L'immigration devient au yeux de plusieurs Canadiens français une conspiration pour les anéantir. Comme les nouveaux arrivants contrôlent rapidement le commerce, la finance et les principales industries, les Canadiens français développent un sentiment de frustration comme acteurs passifs devant la conquête anglaise, subissant plutôt que ne participant à la direction des affaires. De plus, la politique canadienne d'immigration, en favorisant nettement les Britanniques et les Américains, soulève l'hostilité plus ou moins ouverte des Canadiens français vis-à-vis cette politique.

Beaudin (1948) partage cette vision de l'évolution historique tracée par la Commission Gendron. S'appuyant sur une recherche historique, il conclut que le peuple canadien-français s'est toujours opposé à l'immigration, le percevant comme un objectif d'immersion. Il cite des preuves démontrant que cette politique d'immersion était voulue par les Anglais. Un autre auteur, écrivant à peu près à la même époque que Beaudin, s'inquiète du lien possible entre l'immigration et le développement du communisme au Canada (Fugère, 1945).

Après la deuxième guerre mondiale, l'immigration recommence. Vers les années 50, nous pouvons déceler au Québec, toujours selon la Commission Gendron, une tendance en faveur d'une politique d'immigration québécoise. On reproche l'inaction du gouvernement provincial dans le domaine de l'immigration, contribuant ainsi à l'anglicisation des nouveaux arrivants, et on lui recommande de s'occuper activement de l'intégration des immigrants ainsi que des problèmes économiques et sociaux suscités par l'immigration. Malgré cette prise de conscience, il demeure difficile pour l'immigrant de s'intégrer à la société canadienne-française étant donné le cloisonnement social qui prédomine: la confessionnalité des structures institutionnelles existantes constitue une barrière pour l'immigrant non-catholique. Le Canadien français moyen va jusqu'à assimiler toute personne n'ayant pas l'accent québécois à un "anglais", exception faite des Européens de langue française. Selon Léger, "tout se passe comme si les Canadiens français, délibérément, voulaient les amener à opter définitivement pour la langue de la majorité" (Léger, 1956:16).

Vient ensuite la soi-disant "révolution tranquille" du Québec. De nombreuses déclarations et études sensibilisent davantage l'opinion publique au problème des immigrants. Plusieurs évoquent le danger d'une minorisation des Canadiens français à Montréal, étant donné le nombre toujours croissant des immigrants qui s'y installent et leur non-intégration à la collectivité francophone. Le Rapport Gauthier, soumis au gouvernement en 1967 et rendu public seulement lors des débats sur le projet de loi 85, souligne l'incapacité de la politique fédérale d'immigration à assumer l'équilibre démo-linguistique au Canada et l'absence de politique québécoise favorisant l'intégration des immigrants à la communauté francophone (Québec, 1969). Ce rapport est à l'origine des débats sur l'intégration scolaire des immigrants, débats qui mettent en relief deux conceptions différentes de la survivance. Pour les Canadiens français, il s'agit d'une survivance culturelle collective; pour les autres groupes ethniques, il s'agit de la promotion socio-économique de leurs enfants sur un plan individuel.

L'étude de Cappon (1974) s'appuie aussi sur une interprétation socio-politique de l'histoire. L'auteur voit dans la Conquête anglaise de 1760 le début de l'attitude

renfermée de la communauté francophone. Jusqu'aux années 1950, le Québec rural a connu un long isolement durant lequel il y a eu croissance de la xénophobie du groupe francophone. A partir de 1920 commence la période d'industrialisation et d'urbanisation au Québec. "A la xénophobie du paysan catholique et isolé se joignit l'hostilité du travailleur industriel citadin à l'égard des immigrés". D'une part, ce développement industriel entraîne la "prolétarisation" des anciens paysans; d'autre part les entrepreneurs font appel à la main-d'oeuvre européenne, mettant ainsi en concurrence deux groupes de "cheap-labor". De nos jours, le groupe francophone réagit contre sa position de "out-group" par rapport à la prédominance économique du groupe anglophone en développant une certaine hostilité vis-à-vis le tiers-groupe que constituent les immigrants, étant donné le processus d'anglicisation de ces derniers.

Compte-tenu de la forte concentration des immigrants dans la région de Montréal, les études s'intéressant aux attitudes des Montréalais vis-à-vis l'immigration sont d'un intérêt particulier. Dupont (1956) et Keyfitz (1960) se réfèrent à une enquête faite en 1951 par les étudiants en psychologie de l'Université de Montréal. Selon les résultats généraux, 35% des Montréalais (et 43% des Canadiens français) souhaitent l'abolition de toute immigration, 14% désirent une diminution de l'immigration pour que l'immigrant ne puisse "voler la place" aux Canadiens, alors que 18% désirent également une diminution mais pour protéger les minorités établies au pays.

Si nous considérons le revenu, nous notons que chez les Canadiens français de revenu supérieur, seulement 12% sont en faveur de l'abolition de toute immigration contre 32% pour la classe moyenne et 58% pour les revenus inférieurs. Les pourcentages correspondants chez les Canadiens anglais sont de 5%, 21% et 29%. Le revenu semble donc être plus important que la culture dans la formation de l'opinion sur l'immigration. Parmi les principales raisons expliquant l'opposition à l'immigration, nous trouvons le manque de logement, le chômage et l'inflation.

2. Relations inter-ethniques

Utilisant une méthode anthropologique, Garigue (1960) note que, malgré la diversité des attitudes des Canadiens français par rapport aux autres groupes ethniques, tous les cas étudiés semblent situer le phénomène canadien-français comme étant celui d'une "survivance" ethnique, le groupe ayant été victime de l'opresseur anglais. Etant donné que les attitudes relèvent plus d'une interprétation historique que d'une expérience de la situation politico-sociale actuelle, l'auteur avance une nouvelle hypothèse: l'attitude des Canadiens français envers les autres groupes ethniques doit être analysée principalement selon un schéma dynamique relié à l'analyse des changements sociaux qui ont pris et prennent place entre les différents groupes ethniques.

Le Centre de sondage de l'Université de Montréal a fait une enquête auprès d'un échantillon de Francophones de la région métropolitaine de Montréal sur leurs attitudes face à l'immigration et aux immigrants. D'abord en ce qui concerne les exigences linguistiques, les Francophones s'attendent à ce que l'immigrant accorde plus d'importance au caractère français du Québec. Quant aux exigences socio-économiques, elles sont plus concrètement exprimées en terme de marché du travail: 85% désirent que les immigrants aient un métier et 76% désirent qu'ils aient une éducation de niveau secondaire complétée. De plus 89% désirent que les immigrants acceptent d'aller travailler n'importe où au Québec. Bref, les Francophones désirent que l'immigrant pose le moins de problèmes possibles sur le plan du travail et qu'il respecte la langue de la majorité (Carlos et. al., 1974).

Une autre façon d'exprimer les souhaits des Francophones par rapport à l'immigrant

idéal se reflète à travers leurs préférences ethniques (Carlos et. al., 1974). S'ils sont ouverts aux immigrants français, américains et anglais, ils demeurent réticents vis-à-vis les immigrants polonais, juifs et allemands et peu ouverts vis-à-vis les immigrants grecs, italiens, africains et asiatiques. Il y a donc inadéquation entre les attitudes de la collectivité d'accueil et les attitudes des immigrants: les groupes que souhaitent accueillir les Francophones autochtones sont ceux qui ont le moins de propension à voir le Québec comme terre d'adoption à long terme; les groupes qui ont le plus haut niveau d'attachement au Québec sont ceux que les Francophones souhaitent le moins. L'explication possible donnée à cette antinomie "attachement-rejet" est que les Francophones originaires du Québec et les immigrants d'origine autre que française et anglaise sont en compétition pour accroître leur statut. Cette explication est reprise dans l'étude de Cappon dont nous reparlerons plus en détail.

Une étude de Breton et Pinard (1965) s'intéresse aux relations interpersonnelles des immigrants en ayant recours au concept d'homophilie, soit l'attraction mutuelle basée sur la similarité des valeurs et des statuts. Deux critères d'attraction interpersonnelle sont utilisés: l'occupation et l'ethnicité. L'hypothèse de l'homophilie par rapport à l'occupation est vérifiée. Quant à l'ethnicité, les auteurs retrouvent peu d'attraction mutuelle lorsque le degré d'instruction et la connaissance de la langue propre à leur origine ethnique sont faibles. Cette étude originale nous suggère qu'il serait peut-être intéressant d'analyser aussi la relation entre homophilie et ségrégation résidentielle.

La recherche des processus par lesquels la domination des Francophones et des Néo-Québécois par le groupe anglophone détermine les conflits est le centre de l'analyse de Cappon (1974). Regardant le dialogue entre les deux groupes en présence, l'auteur le décrit comme un "dialogue de sourds car il n'existe pas de véritables relations sociales entre Néo-Québécois et Francophones: ils ne communiquent que par ordre social établi, représenté par la communauté anglophone" (Ibid: 36).

D'après l'auteur, "la solution aux conflits qui opposent les Néo-Québécois aux Francophones ne peut être apportée par des groupes qui ne peuvent communiquer que par l'ordre économique" (Ibid: 99). Dans la mesure où le "nationalisme progressiste" (celui s'appuyant sur le développement de la conscience de classe) se répand parmi la population québécoise, il y aura une "détente" des conflits. Mais il estime plus probable la montée du "nationalisme culturaliste" (celui ayant pour objectif sous-entendu le remplacement de la classe dominante anglophone par une classe dominante francophone) et n'est pas optimiste quant au sort des Néo-Québécois. Selon lui, "la solution idéale au problème des conflits inter-ethniques au Québec est peut-être le désengagement du Canada de sa situation de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis" (Ibid: 151). Cette étude du processus des conflits inter-ethniques est certes la plus élaborée parmi celles que nous avons rencontrées. Il est à noter que Cappon s'est appuyé sur une méthode plutôt qualitative pour effectuer son analyse.

3. Les choix linguistiques

Depuis 1946 environ, un peu plus de 80% des immigrants sont non-francophones. La question devient alors: dans quelle proportion les immigrants adopteront-ils la langue française? La réponse est déjà bien connue au Québec et c'est pourquoi nous allons nous contenter de quelques brèves indications.

D'abord, il faut dire que la majorité des immigrants au Québec s'intègrent à la communauté anglophone: là-dessus les études s'entendent car les statistiques sont claires. Par exemple, avec les données du recensement de 1961, Joy (1967: chapitre 9) montre que des personnes nées à l'extérieur du Canada et arrivées au Québec entre 1946

et 1961, seulement 17% ont le français seul comme langue d'usage, 25% l'anglais et le français et 46% l'anglais seulement. Après une analyse du recensement de 1971, Arès (1975:203-204) conclut que "tous les autres (que français) groupes ethniques, à l'exception du seul groupe d'origine italienne, accordent leur préférence à l'anglais, et comme langue maternelle et comme langue d'usage".

Comme l'immense majorité des immigrants s'installent à Montréal, plusieurs études se sont penchées sur la situation linguistique des "Néo-Québécois" à Montréal. Le terme néo-québécois est utilisé pour désigner ceux qui ne sont ni d'origine britannique ni d'origine française. Par extension, on les assimile aux immigrants. Selon Arès (1969:69), en 1961, 78% des Néo-Québécois connaissent l'anglais alors que seulement 42% connaissent le français; 47% connaissent l'anglais seulement et 11% le français seulement. En 1971, la situation ne s'est pas améliorée à Montréal et Arès (1975:204) conclut que pour "un Néo-Québécois qui se francise, trois s'anglicisent, et cela en dépit du fait que le groupe d'origine britannique y est quatre fois moins nombreux que le groupe d'origine française".

Les raisons de la force d'attraction de l'anglais sur les immigrants sont généralement identifiées comme étant d'ordre structurel. D'abord, beaucoup d'immigrants sont déjà anglophones ou ont une bonne connaissance de l'anglais quand ils arrivent au Québec: il ne faut pas oublier que le recrutement est fait par le Gouvernement fédéral selon des critères nationaux qui ne tiennent pas toujours compte de l'identité des provinces (Baillargeon, 1974).¹ D'autre part, l'anglais est perçu par l'immigrant comme la langue de la promotion professionnelle et sociale: les nouveaux venus ne vont spontanément vers la minorité que lorsque cette minorité est dominante, détient le pouvoir économique et que sa langue est la langue du travail et de la communication (Carlos, 1973; Québec, 1974).

Didier (1973), en proposant un modèle théorique du processus du choix linguistique montre clairement comment ce processus est dynamique et dépend de plusieurs facteurs, ces derniers pouvant varier d'une façon importante dans le temps. Ce modèle a été appliqué auprès d'un échantillon de 795 immigrants adultes: le résultat le plus important est que presque chaque groupe ethnique possède son propre processus de choix linguistique et qu'il ne semble pas exister de processus général (voir aussi Bordeleau, 1973).

Devant cette forte anglicisation des immigrants, plusieurs études ont tenté par des perspectives démographiques de sonder l'avenir des groupes linguistiques au Québec. Avant l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois (novembre 1976) et avant la promulgation de la loi 101, toutes les études projectives aboutissaient unanimement aux mêmes conclusions: (1) le groupe français diminuera en importance relative et cela particulièrement à Montréal, et (2) une politique linguistique s'impose et est urgente au Québec (voir entre autres: Charbonneau, Henripin et Légaré, 1970; Charbonneau et Maheu, 1973; Henripin, 1974; Maheu, 1968). Toutefois, on a assisté récemment à la disparition de l'unanimité chez les démographes: il semblerait maintenant qu'il faille réviser les perspectives démo-linguistiques. En effet, devant la forte émigration des Anglophones, les nouvelles perspectives indiquent plutôt que le groupe français ne diminuera pas en importance relative et que la loi 101 n'est donc pas nécessaire (Henripin et Lachapelle 1977a et 1977b).

Même s'il est encore trop tôt² pour tirer une leçon définitive de cette guerre des chiffres (pour un compte-rendu de cette "guerre", Voir: Association des démographes du Québec, 1977), on peut néanmoins suggérer que cette guerre apparaît inutile dans la mesure où le problème linguistique n'est pas de nature démographique. Bien sûr, le déséquilibre démo-linguistique devient *plus* ou *moins* visible selon que la "surfécondité" des Francophones disparaisse ou que l'émigration des Anglophones augmente. Toutefois,

“les composantes telles que natalité et immigration, si elles décrivent bien la dynamique démographique sous-jacente, ne sont pas pour autant les causes à l’origine du problème linguistique” (Piché et Gregory, 1975). La question cruciale à répondre est plutôt la suivante: indépendamment du prétendu équilibre (ou déséquilibre) démo-linguistique, pourquoi les immigrants s’intègrent-ils en majorité et depuis toujours à la communauté anglophone?

Et pour répondre à cette question, il faudra combler une lacune importante dans la recherche démo-linguistique: celles d’opposer des groupes ethniques et linguistiques sans tenir compte des rapports de classe (et de leur évolution) à l’intérieur et entre les groupes en question.

II. La sociologie de l’adaptation

Le processus d’insertion des migrants dans la société d’accueil est l’un des aspects du phénomène migratoire qui est souvent étudié. C’est là la grande contribution des sociologues à l’étude des migrations. Certes la qualité des études et la méthodologie utilisée varient considérablement; nous y retrouvons des articles qui vont des impressions purement personnelles aux travaux des plus théoriques. Faute d’espace, nous nous en tiendrons aux études les plus importantes du point de vue de leur contribution théorique ou méthodologique.

La majorité des concepts fondamentaux ont été élaborés par la sociologie américaine. Tout un éventail de concepts furent développés afin d’analyser ce processus d’insertion: assimilation, adaptation, ajustement, accommodation, acculturation, “melting-pot”, visibilité, marginalité, etc. Etant donné la grande confusion conceptuelle au niveau des termes utilisées dans les diverses recherches, nous avons choisi d’employer le terme général “adaptation”. Dans un premier temps, nous présentons un modèle théorique élaboré par deux auteurs; puis nous évaluerons les études répertoriées en fonction de ce modèle. Encore une fois, la recherche a porté presque exclusivement sur l’adaptation des immigrants.

A. Modèle théorique

Le modèle théorique qui servira de guide pour évaluer la recherche québécoise sur l’adaptation a été développé par Goldlust et Richmond (1974). Il s’agit d’un modèle “multivarié” du processus d’adaptation de l’immigrant qui comprend trois types de variables: (1) les caractéristiques et conditions pré-migratoires (age, sexe, instruction, etc.); (2) les variables post-migratoires individuelles (durée de résidence, mobilité professionnelle, acculturation, etc.); et (3) les variables post-migratoires structurelles (contexte démographique, pluralisme, stratification, etc.). Nous pouvons utiliser ce modèle comme schéma classificatoire: il nous permettra, en situant les études sur l’adaptation au Québec dans une perspective plus globale, d’identifier les parties du modèle qui n’ont pas encore fait l’objet de recherche ou qui ont été peu étudiées. Nous allons distinguer deux types d’adaptation: l’adaptation socio-culturelle et l’adaptation économique. Dans les deux cas, nous classifierons les études selon les trois grandes catégories de variables, soit, les variables pré-migratoires, les variables post-migratoires individuelles, et les variables structurelles dans la société d’accueil.

B. Adaptation socio-culturelle

1. Caractéristiques et conditions pré-migratoires

Trois études mentionnent chacune une variable: la scolarité, la langue et les motifs. L’étude de Moldofsky sur un groupe d’immigrants juifs nord-africains montre que le

niveau de scolarité est un élément important dans l'intérêt apporté à l'organisation sociale de la société d'accueil ainsi que dans le réalignement des valeurs des immigrants. Un niveau de scolarité élevé peut ainsi faciliter l'adaptation des individus (Moldofsky, 1968). Gellert (1964) s'est intéressée à la variable "langue" comme facteur d'adaptation. L'auteur a analysé le cas de 50 réfugiés hongrois, des deux sexes et de tout âge, arrivés à Montréal après la révolution hongroise de 1956. Elle conclut que la difficulté à acquérir la langue de la société d'accueil a pour effet que les individus s'associent davantage avec les membres de leur groupe ethnique. De plus, l'apprentissage de la langue est d'autant plus difficile que les individus sont âgés. Quant au motif, Dupont (1956) vérifie deux hypothèses à partir d'une enquête sociologique faite auprès de 32 immigrants français, ayant récemment fait une demande de citoyenneté canadienne: (1) les motifs de départ du pays d'origine sont des facteurs importants à considérer dans l'étude de l'adaptation et (2) l'acceptation (ou la non-acceptation) de l'immigré par la population pourra faciliter ou rendre plus difficile l'adaptation de cet immigré.

Une étude plus récente tente de classer les immigrants selon leur potentiel d'intégration (Polèse et Bédard, 1978). Cinq critères de classement sont retenus: la connaissance du français, la connaissance du français par rapport à celle de l'anglais, l'âge, la scolarité moyenne et la répartition géographique des immigrants. Les classements sont calculés à partir des valeurs globales pour la période 1968-1974. Cinq pays se distinguent par leur potentiel d'intégration: la France, la Belgique, les Etats-Unis, Haïti et la Suisse. A l'autre extrême de l'échelle, on retrouve les Antillais (anglais), les Chinois, les Grecs, les Italiens et les Philippiens: ces groupes "sont également ceux dont la francisation paraît la plus improbable" (Polèse et Bédard, 1978:41).

2. Variables post-migratoires individuelles

Sept études traitent de variables individuelles de type "objectif". La première considère les relations de travail. Falardeau, Hodgson et Comtois (1954) distinguent trois axes de relations: employé à patron, patron à employé et employés entre eux. Quelle que soit la direction considérée, la position de l'immigrant variera beaucoup selon le rôle qu'il joue. Les relations ouvrières-patronales, du point de vue de l'immigrant-exécutant, manquent de cordialité et de considérations pour l'immigrant. En ce qui concerne les relations entre employés, l'immigrant est mal accepté (peur de voir augmenter le chômage, jalousie, l'immigrant est un "concurrent" déloyal . . .). Les relations de travail semblent donc difficiles.

Une deuxième étude analyse les relations sociales selon deux critères: l'identité du statut de classe et l'identité du statut national. Les liens nationaux semblent avoir moins d'importance lorsque la durée de résidence augmente; ils sont surtout utiles pour la recherche d'un emploi. Les immigrants ayant principalement des amis canadiens sont très adaptés. Quant à la participation aux associations syndicales, professionnelles ou autres, elle est très faible; de plus, elle est liée au statut socio-économique, à la stabilité au travail et à la durée de séjour. Fait à souligner, les associations auxquelles les immigrants participent ne sont pas des associations de leur groupe ethnique (Grip, 1971).

Deux études s'intéressent à l'importance de la communauté ethnique dans le processus d'adaptation de l'immigrant. Selon Boissevain (1967), les paroisses italiennes assurent à la communauté italienne une assise territoriale et plusieurs associations volontaires s'y développent. Ces paroisses constituent un véritable système de contrainte sociale et admettent une hiérarchie semblable à celle des villes et des régions en Italie. Stromberg (1956), quant à lui, analyse l'adaptation culturelle des Juifs orthodoxes. Utilisant une méthode de type anthropologique, il montre comment la religion sert de

lien solide permettant à ce groupe de préserver sa culture même après plusieurs années de résidence.

En ce qui concerne les mariages mixtes, deux auteurs se sont penchés sur cette question. A partir d'une étude "impressionniste", Jalloh (1971) constate que 30 à 37% des immigrants antillais se marient avec des Canadiennes françaises, surtout les Antillais francophones (ex.: les Haïtiens). De plus, il relève une réaction très négative de la part des familles canadiennes-françaises vis-à-vis de ces mariages. Vézina (1970) analyse, par une méthode de régression multiple, le rôle de l'exogamie dans le processus de l'assimilation de divers groupes ethniques aux deux principaux groupes ethniques canadiens, les Britanniques et les Français. Il constate qu'au Québec, à part les Italiens, tous les autres groupes s'assimilent beaucoup plus aux Anglophones qu'aux Francophones; l'intensité du phénomène est toutefois plus faible qu'au Canada (60 à 80% contre 95%). Quant aux Italiens, ceux qui s'assimilent le font trois fois plus souvent avec les Français qu'avec les Anglais (seulement 20% des Italiens sont assimilés en 1961). C'est au Québec que les taux d'assimilation sont les plus bas dans tout le Canada. Il semblerait que les immigrants résistent tout simplement à l'assimilation plutôt que de s'assimiler aux Français du Québec.

Enfin le rôle de l'école comme moyen d'intégration socio-culturelle de l'immigrant a été analysé dans le Rapport de la Commission Gendron (Québec, 1972). Parmi les raisons qui ont exercé des contraintes sur le choix de l'école, nous y trouvons le désintéressement manifesté jusqu'à récemment par les Canadiens français et le gouvernement québécois à l'égard du problème linguistique, le fait que la majorité des immigrants reçus au Québec était de langue maternelle anglaise (ou de langue secondaire anglaise), la confessionnalité du système d'éducation, les carences dans le système d'enseignement francophone, et le besoin d'être bilingue pour obtenir une promotion socio-économique ascendante (langue de travail). Les auteurs reconnaissent que l'argument économique est d'importance majeure pour le choix de l'école. Cette étude nous donne une bonne idée d'ensemble du rôle de l'école dans l'intégration des immigrants et souligne surtout l'importance de la langue de travail comme facteur important du choix de l'école. Les auteurs concluent que "le problème de l'intégration de l'immigrant dépasse largement le rôle de l'école, et rejoint celui beaucoup plus fondamental, de la motivation" (Ibid: 210).

En ce qui concerne les variables dites "subjectives", trois études méritent d'être soulignées. D'abord, Malservisi (1973) s'est intéressé à l'intégration de l'immigrant à l'environnement culturel. D'après lui, cette intégration se pose à deux niveaux: le socio-économique (i.e. le travail) et le quotidien (i.e. la famille). Au premier niveau, le désir d'améliorer sa situation économique et la volonté de s'identifier socialement avec le groupe qui domine économiquement sont deux éléments qui peuvent accélérer le processus d'intégration socio-culturelle de l'immigrant; afin d'assurer sa promotion socio-économique, l'immigrant se fusionne au groupe anglophone. Au niveau du "quotidien", l'immigrant cherche à préserver son identité culturelle et ne s'assimile que très difficilement. Etant donné qu'une intégration sociale complète se manifesterait au niveau quotidien et donc de la langue parlée à la maison, l'auteur considère qu'il est nécessaire de favoriser l'intégration sociale de l'immigrant au groupe francophone. Il semble que l'auteur minimise l'impact de la langue du travail.

L'objet de l'étude Bernardin-Haldemann (1972) est d'analyser le changement culturel et structurel qu'entraîne le processus de migration chez un ensemble d'individus provenant d'une ville "pré-industrielle" (Port-au-Prince) au cours de leur établissement dans une ville caractérisée par une forte industrialisation et un contexte politique et culturel différent (Montréal). La méthodologie utilisée consiste en une enquête comprenant entrevues et questionnaires. Les résultats ne concernent que le changement

culturel par rapport aux modèles en vigueur en Haïti au moment du départ, selon les enquêtées elles-mêmes, et analysent les conduites prévues lors d'un éventuel retour en Haïti. Suivant l'éventualité d'un retour en Haïti, les changements culturels apportés seraient les suivants. Au niveau de la famille, les femmes désireraient une réinterprétation du fonctionnement du mariage et conserveraient les pratiques d'aide qu'elles observaient avant leur départ. Au niveau de l'éducation, elles tenteraient de conserver la plus grande partie du contenu actuel de l'éducation haïtienne, y corrigeant peut-être certaines lacunes (éducation sexuelle, nouveau modèle de la vie du couple . . .). Le niveau de l'occupation est envisagée sous l'angle du statut social et du niveau de vie qu'il procure; les femmes ne désireraient pas rentrer en Haïti pour retrouver l'ancien statut valorisé de la femme au foyer. En ce qui concerne la nation haïtienne, le modèle de développement envisagé est un modèle "nord-américain"; la plupart d'entre elles s'interrogent très peu sur la valeur et les fondements du mode de vie en cours dans la société d'accueil, ne remettant pas vraiment en question le niveau de vie nord-américain comme objectif principal du "développement". La majorité des femmes réinterprètent un éventuel retour en Haïti comme un retour-transformation mais avec une perspective vague de progrès, concevant rarement le problème en terme collectif. N'oublions pas que l'échantillon de l'auteur est restreint et qu'il ne comprend que des immigrantes ayant fait une demande de citoyenneté. Il se peut que l'hypothèse de travail ne s'applique pas aux immigrantes ayant une faible durée de résidence.

Une dernière recherche s'est intéressée à la relation entre "acculturation" et "mobilité" chez 30 immigrants d'origine portugaise (sèxe masuclin), ayant fixé résidence à Montréal entre 1962 et 1965. L'acculturation y est analysée suivant plusieurs aspects: langue, religion, consommation, loisirs, masse-média, relations sociales et familiales. La mobilité est analysée sous deux aspects: mobilité sociale et mobilité salariale. L'auteur conclut que la mobilité salariale ascendante a plus d'influence sur le degré d'acculturation que la mobilité sociale ascendante. L'auteur met ensuite en relation l'acculturation et l'évaluation subjective de la réussite de la migration; une relation semble exister aux niveaux familial, social et de consommation. La relation entre acculturation et mobilité sociale semble plus faible que celle entre acculturation et évaluation subjective de l'expérience de migration. Autre relation: il semblerait que l'acculturation des immigrants soit subordonnée à l'intégration au monde du travail (Romao, 1972).

3. Variables structurelles

Dans le Rapport de la Commission Gendron, on reconnaît que les caractéristiques de l'intégration des immigrants à Montréal sont la conséquence de l'interaction de plusieurs facteurs structurels: la dualité canadienne, les pouvoirs prioritaires du fédéral en matière d'immigration ainsi que ses politiques, l'organisation structurelle et les caractéristiques socio-économiques du Québec (Québec, 1972).

Le Groupe de travailleurs italiens (1973) identifie certaines difficultés rencontrées par les migrants internationaux. Ces derniers connaissent un "appauvrissement politique", la perte de plusieurs droits tel le droit de vote; il y a également perte de privilèges et des droits à l'assistance, à la protection et à l'assurance acquis dans le pays d'origine.

Enfin, Osseberg (1964) a analysé l'intégration des immigrants d'après-guerre établis à Montréal et à Toronto. L'hypothèse de travail adoptée est la suivante: des conditions économiques et culturelles plus conflictuelles à Montréal qu'à Toronto ont pour conséquence un plus faible taux d'assimilation à Montréal, en général. Plusieurs indices sont utilisés: type de famille, mariage inter-ethnique, presse ethnique, etc. En vertu de

ces critères, l'auteur conclut que l'assimilation des immigrants est plus rapide à Montréal qu'à Toronto. L'hypothèse de travail est ainsi infirmée. L'auteur avance comme explication le fait qu'il y a une plus grande similitude culturelle entre les immigrants d'après-guerre et les Canadiens français.

C. *Adaptation économique*

Parmi les études se rapportant à l'analyse du processus d'adaptation des migrants, plusieurs d'entre elles se sont intéressées plus particulièrement à certains aspects de l'adaptation économique. La majorité de ces études n'y ont consacré qu'une partie de leur attention, s'intéressant également à l'adaptation socio-culturelle des migrants. Nous avons subdivisé l'adaptation économique en quatre secteurs: emploi, logement, revenu et conditions de travail. Les études répertoriées ne se rapportent qu'à l'adaptation économique des migrants internationaux étant donné le peu d'études sur l'adaptation économique des migrants internes et interprovinciaux. De plus, comme nous n'avons trouvé aucune étude sur les caractéristiques pré-migratoires, nous passons directement aux variables post-migratoires. Notons aussi l'absence d'études sur les variables structurelles.

D'après Falardeau, Hodgson et Comtois (1954), la réaction de l'immigrant qui arrive avec un contrat de travail diffère de celle de l'immigrant qui arrive sans emploi assuré: ce dernier se trouve dans une situation psychologique plus défavorable. Les auteurs ont procédé à une enquête auprès de 73 immigrants, en utilisant la méthode des récits autobiographiques. Ils ont distingué deux types de facteurs: les facteurs intrinsèques (la qualification professionnelle et l'âge) et les facteurs extrinsèques (un contrat de travail, la date d'arrivée, le laps de temps écoulé entre l'arrivée et l'interview). Ils concluent que l'adaptation économique prend un minimum d'un an et que les deux principaux facteurs sont les qualifications professionnelles et un contrat de travail assuré.

Quelques études se sont intéressées à la question de l'adaptation économique des immigrants en ce qui concerne le logement. Dans le cas de l'étude faite sur la communauté portugaise dans le Quartier Saint-Louis de Montréal, Barroso (s.d.) trouve que le choix du quartier est surtout une fonction de la présence de parents ou d'autres Portugais dans le voisinage, soit pour 52% d'entre eux. On analyse ensuite l'état économique des maisons habitées, les conditions et les dimensions de la maison, le nombre de personnes qui y habitent (66% des familles sont constituées par 4 personnes ou plus). Ce type d'étude est assez intéressant. Il nous permet de "visualiser" les conditions socio-économiques du logement des immigrants. Toutefois, Barroso aurait pu mettre en relation le choix de ce quartier avec les caractéristiques socio-économiques des gens qui l'habitent afin de détecter s'il y a homogénéité "socio-professionnelle". Enfin, Falardeau, Hodgson et Comtois (1954) ne font qu'identifier la variable "logement" comme l'une des premières difficultés rencontrées par les immigrants durant la période d'adaptation économique.

Le facteur "revenu" a également attiré l'attention. L'étude de Moldofsky (1968) sur l'adaptation économique des Juifs Nord-Africains arrivés à Montréal en 1957 et 1962 rapporte, en conclusion, que les répondants "réussissent" à obtenir des revenus égaux à ceux des Canadiens pour une même qualification et une même profession, quelques-uns réussissant même mieux. Toutefois, l'auteur reconnaît que la durée de résidence est une variable importante. Dans la période post-arrivée, il y a une forte dépendance sur l'aide privée ou publique; cette dépendance diminue ensuite sauf pour ceux ayant peu d'instruction, ayant un travail saisonnier ou étant âgés. Cette étude suggère qu'il y a donc une certaine discrimination vis-à-vis le groupe d'immigrants étudiés, soit directement au

niveau des salaires perçus, soit indirectement au niveau de l'emploi occupé; le temps permet aux individus ayant le plus de potentiel socio-économique de faire cesser cette discrimination.

A partir du recensement de 1961, Boulet et Raynauld (1977) en analysant les disparités de revenus suivant l'origine ethnique des Montréalais tiennent compte de l'état de citoyenneté des individus, à savoir s'ils sont nés au Canada ou à l'étranger. D'abord, globalement, on constate que les immigrés après 1946 ont un revenu moyen inférieur aux nés au Canada; par contre, les immigrés avant 1946 ont le revenu moyen le plus élevé (Ibid: 31). Les auteurs interprètent ces résultats comme étant reliés à la connaissance du marché: les groupes les plus anciennement établis au pays connaissent mieux le marché du travail, ce qui favorisent une immigration de gens plus qualifiés que l'ensemble des autochtones. Chez les groupes ethniques établis depuis moins longtemps, connaissant moins bien les conditions du marché, les plus qualifiés sont plus réticents à se déplacer, ce qui favoriserait donc une immigration de gens moins qualifiés (Ibid: 116-117).

Une dernière étude, qui fait référence aux données de recensement de 1971 pour l'ensemble du Québec, montre que les nés à l'étranger ont un revenu médian inférieur aux Québécois nés au Canada. Du point de vue linguistique, l'ensemble des immigrants ont un revenu médian inférieur aux Québécois anglophones et francophones nés au Canada (Veltman, 1976:326). Il serait intéressant de voir si en introduisant la période d'arrivée des immigrants l'auteur aurait obtenu les mêmes résultats. De plus, le concept de revenu "médian" comme celui de revenu "moyen" cache des différences intra-groupes ethniques qui pourraient être aussi sinon plus importantes (statistiquement et théoriquement) que les différences inter-groupes. En fait, il faudrait étendre l'hypothèse de Boulet et Raynauld et dire, d'une part, que certains pays, de par leur ancienneté, leur affinité avec le Canada, leur niveau de développement économique, etc. fournissent une main d'oeuvre plus qualifiée que ne le font d'autres pays (y compris le Canada, semble-t-il); et d'autre part, qu'à l'intérieur des groupes ethniques, il existe une immigration de gens plus qualifiés que d'autres de sorte que les revenus (au Canada) varient entre membres de mêmes groupes ethniques. Ce qui revient à dire que l'immigration au Canada aurait du point de vue revenu un caractère bi-modal: (1) les individus qualifiés à revenu supérieur originaires surtout (mais non exclusivement) de pays hautement développés (e.g., Grande Bretagne), et (2) les individus moins qualifiés à revenu inférieur originaires surtout (mais non exclusivement) de pays moins développés ou même du Tiers-Monde (e.g. les Antilles). Historiquement, les deux types d'immigration varieront en importance relative selon l'évolution du capitalisme canadien.

Une dernière série d'études porte sur les conditions de travail des immigrants. Le Groupe de travailleurs italiens (1973) soulève l'aggravation des conditions de vie des travailleurs et de leurs familles à cause du coût élevé d'une expatriation ainsi qu'à cause de la bipolarisation des dépenses familiales. Ce groupe soulève donc le problème spécifique de plusieurs immigrants. Les immigrants ne représentent pas seulement le soutien économique de leurs dépendants qui sont sur place mais également de certains membres de la famille "étendue" demeurant toujours au pays. D'autres sont venus seuls et doivent soutenir femme et enfants restés au pays; ils paient de l'impôt comme étant "célibataires" alors que leur situation matrimoniale est toute autre . . .

L'adaptation économique dépend aussi des secteurs d'activité et du temps écoulé depuis l'arrivée. Berman, Nahmiash et Osmer (1970) ont étudié l'adaptation économique des immigrants juifs venant du Maroc, au cours de la première année de leur arrivée à Montréal. En utilisant "l'indice socio-économique de Blishen" et en construisant un

indice comparable pour le Maroc, ils ont pu analyser la mobilité professionnelle découlant de la migration. Les gens des secteurs d'activités comprenant les ouvriers de manufactures, les mécaniciens, les ouvriers de la construction, les professionnels et les techniciens, sont ceux qui ont le plus de chance de garder la même profession après le déplacement. Cette étude démontre que le groupe de Juifs marocains devient rapidement économiquement indépendant et que plusieurs d'entre eux jouissent d'une stabilité professionnelle. Moldofsky (1968) s'est également intéressé à l'adaptation économique d'un groupe d'immigrants juifs venant de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie et Egypte), arrivés à Montréal en 1957 et 1962. (La plupart d'entre eux ont été "acceptés" pour des raisons humanitaires). L'habilité à "transférer" les qualifications professionnelles dépend du type de professions; toutefois, il n'identifie pas les secteurs d'activité pour lesquels l'adaptation est plus facile. Il met l'accent plutôt sur les relations entre les besoins de la société d'accueil et les difficultés de cette adaptation professionnelle. C'est un point de vue plus dynamique que la simple identification de secteurs d'activité comme l'ont fait Berman, Nahmiash et Osmer (1970).

Un autre auteur procède à l'identification de l'adaptation économique suivant les secteurs d'activité (Couture, 1968). En ce qui concerne le secteur secondaire, les ouvriers spécialisés connaissent une "transplantation" sans heurts qui leur assure des conditions de vie "satisfaisantes"; quant aux immigrants travaillant dans les industries de biens de consommation, ils connaissent plus de difficultés que les ouvriers spécialisés; dans le secteur de la construction, il y a une absence fréquente d'équivalence dans les cartes de compétence. Dans le secteur tertiaire, il y a une mobilité descendante assez élevée; ce n'est qu'un petit nombre qui se fixe dans une profession correspondant à ses qualifications. Plusieurs professionnels perdent même leur droit de pratique.

D. *Adaptation: modèle général*

Nous terminons avec la seule étude qui approche le phénomène de l'adaptation des immigrants en faisant intervenir plusieurs des variables mentionnées jusqu'ici (Carlos et al., 1974). Le modèle en question inclut toutes les caractéristiques pré-migratoires de Goldlust et Richmond: instruction et qualification professionnelle, origine résidentielle, caractéristique démographique, le statut d'immigrant et la motivation. Il inclut aussi des variables post-migratoires individuelles: durée de résidence, mobilité sociale, satisfaction et adaptation. Une série d'hypothèses permettent aux auteurs d'ordonner ces variables dans un schéma causal: A) caractéristiques sociales à l'origine → B) Caractéristiques socio-économiques des trois premières années → D) Satisfaction et adaptation après trois ans. Les auteurs ont expérimenté leur modèle en s'appuyant sur des données d'une étude longitudinale faite par le Ministère fédéral de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration, portant sur la cohorte des immigrants arrivés au Québec en 1969.

Les résultats obtenus modifient de façon importante le modèle original. Le résultat le plus important est certes que les degrés de satisfaction et d'adaptation sont indépendants des différents indicateurs de l'expérience de migration sauf peut-être pour la perception de la réussite due au déplacement. Ce sont les caractéristiques sociales d'origine qui déterminent principalement le degré d'adaptation après trois ans, indépendamment des caractéristiques socio-économiques et de l'expérience de migration vécue durant ces trois années. Quant au degré de satisfaction, ce sont principalement les caractéristiques socio-économiques qui jouent un rôle prédominant. Il est à souligner que les auteurs ont trouvé que la satisfaction par rapport au coût de la vie, à la situation du logement, aux services de santé et aux services culturels n'est influencée par aucun indicateur de la séquence. Le modèle s'applique par contre en ce qui concerne les

Victor Piché

relations se rapportant aux éléments liés au travail (marché de l'emploi, niveau des salaires, services d'éducation).

Les auteurs peuvent ainsi tracer le portrait-type de l'immigrant ayant le plus de chance de s'adapter: homme marié, plus vieux que la moyenne des immigrants, ayant vécu antérieurement dans un milieu urbain, de langue maternelle autre qu'anglaise. Les raisons d'un tel choix sont les suivantes: l'âge, le sexe et l'état civil sont des éléments de stabilité; l'origine urbaine s'explique par le fait que les immigrants se concentrent dans la région de Montréal; le choix de la langue maternelle autre qu'anglaise s'explique par le fait que les immigrants anglophones sont, bien qu'ils ont un très grand potentiel d'identification, les plus "indépendants". La principale critique que nous pouvons formuler à l'égard du modèle théorique développé par Carlos, Bélanger et Petit-Tessier est qu'ils ont négligé les caractéristiques structurelles de la société d'accueil.

CONCLUSION

La sociologie de la migration au Québec peut se caractériser ainsi: elle est fortement empiriste et dominée par la tradition "anglo-saxonne" de la sociologie des relations inter-ethniques. C'est dans ce sens qu'il faut expliquer le peu d'intérêt des sociologues pour les causes de la migration: pour eux, la migration est prise pour acquise et il s'agit d'étudier comment le migrant s'adapte, s'intègre, ou s'assimile. Pourtant, une réflexion plus poussée sur le rôle de la migration dans une société industrialisée comme le Québec permettrait de voir jusqu'à quel point on ne peut dissocier le phénomène de l'adaptation du contexte plus global de la migration et de ses causes. La pauvreté théorique de la recherche sociologique sur les migrations au Québec n'est compensée que par la prolifération des études empiriques. A notre avis, la compréhension du phénomène migratoire au Québec serait grandement améliorée si l'adaptation du migrant et les effets de la migration étaient reliés aux causes structurelles de la migration. En effet, il ne suffit pas de noter que la migration est causée par les disparités régionales ou internationales en matière de ressources économiques et sociales. En fait, ces inégalités sont engendrées par des conditions économiques précises (Saint-Germain, 1973) et seule une explication de ces inégalités permettra d'identifier le rôle essentiel joué par la migration dans le fonctionnement du système capitaliste. A cet égard, la thèse de De Gaudemar (1976) selon laquelle la mobilité du travail (qui englobe la mobilité géographique) est une "pièce maîtresse" de l'accumulation du capital mériterait d'être étudiée à la lumière de l'expérience québécoise.

D'autre part, étudier la migration comme un problème d'adaptation à une société d'accueil néglige la question fondamentale du rôle et de la position du migrant dans la structure socio-économique. Deux auteurs font l'hypothèse que toutes les sociétés capitalistes avancées possèdent une couche sociale inférieure qui se distingue par la race et la nationalité et qui occupe les emplois les moins rémunérateurs et les moins désirés (Castles et Kosack, 1973:2). Au Québec, la position de l'immigrant ne peut se comprendre sans référence au cadre canadien plus général. Dans l'ensemble du Canada, il semble que l'immigrant se retrouve au bas de l'échelle sociale (Porter, 1965), ce qui confirmerait l'étude de Castles et Kosack. Par contre, étant donné la position inférieure de la majorité des québécois francophones, il n'est pas surprenant que l'immigrant représente une plus grande menace pour ceux-ci et que la compétition se fasse plus sentir.

Bref, trois questions inter-reliées devraient attirer l'attention des sociologues québécois quant à l'étude de la migration: (1) comment la structure économique du Québec et son évolution historique a créé une situation d'inégalité entre d'une part, le Québec et le reste du Canada, et, d'autre part, entre les diverses régions du Québec; (2)

en quoi la mobilité des travailleurs dite "volontaire" n'est qu'en fait une mobilité forcée dans la mesure où c'est le travailleur qui pour survivre doit suivre le capital, et s'adapter à lui; et (3) dans quelle mesure la migration internationale représente une sous-pape permettant le recrutement d'une main-d'oeuvre appropriée (c'est-à-dire non qualifiée ou qualifiée dépendant de la conjoncture économique) et à bon marché, ce qui a pour effet de modifier la structure de classes. Voilà une piste de réflexion qui, entamée ailleurs, est largement absente des études sur la migration au Québec.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Denise Desrosiers et Joel Gregory avec qui j'ai eu le plaisir de travailler dans le cadre de cette recherche, le Ministère de l'immigration du Québec qui nous a subventionnés et appuyés, et enfin Josée Laferrière qui a dactylographié plusieurs fois ce texte. Je suis par contre seul responsable des lacunes de cet article.

Bibliographie

- Ares, R. 1969. Comportement linguistique des groupes ethniques à Montréal. *Relations* 336:60-79.
- Ares, R. 1975. Les positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens français à la suite du recensement de 1971. Montréal: Bellarmin.
- Association des démographes du Québec. 1977. Dossier linguistique: un aperçu des débats sur la loi 101.
- Baillargeon, M. 1974. L'avenir des groupes linguistiques au Québec. *Bulletin de l'Association des démographes du Québec* 3 (mars): 53-63.
- Barroso, H. (ed.). s.d. Statistiques sur la communauté portugaise (Quartier St-Louis). Montréal: Service de documentation, Ministère de l'immigration du Québec.
- Beaudin, D. 1948. Immigration: Statistiques et histoire récente. *L'Action Nationale* XXXI: 323-333.
- Berman, G., D.M. Nahmiash et C.H. Osmer. 1970. A Profile of Moroccan Jewish Immigration in Montreal, 1957-1967. Montréal: Service de documentation, Ministère de l'immigration du Québec.
- Bernardin-Haldemann, V. 1972. Femmes haïtiennes à Montréal. Québec: Thèse de maîtrise, sociologie, Université Laval.
- Boily, R. 1971. Québec 1940-1969: Bibliographie. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Boissevain, J. 1967. Les Italiens de Montréal, l'adaptation dans une société pluraliste. Ottawa: Etude no. 7, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.
- Bordeleau, Y. 1973. Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec. *Bulletin de l'Association des démographes du Québec* 2:26-57.
- Boulet, J.-A. et A. Raynauld. 1977. L'analyse des disparités de revenus suivant l'origine ethnique et la langue sur le marché montréalais en 1961. Document no 83. Ottawa: Conseil économique du Canada.
- Breton, R. et M. Pinard. 1965. Group Formation Among Immigrants: Criteria and Processes. In B.R. Blishen et al. (eds), *Canadian Society*. Toronto: Macmillan of Canada.
- Capron, P. 1974. Conflit entre les Néo-canadiens et les francophones de Montréal. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme et Presses de l'Université Laval.
- Carlos, S. 1973. L'utilisation des langues par la main-d'oeuvre du Québec. *Bulletin de l'Association des démographes du Québec* 2:59-75.
- Carlos, S., D. Belanger et P. Petit-Tessier. 1974. Monographie sur l'immigration au Québec. Montréal: Centre de Sondage, Université de Montréal.
- Caltles, S. et G. Kosack. 1973. *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*. Oxford: Oxford University Press.

Victor Piché

- Charbonneau, H., J. Henripin et J. Legare. 1970. Avenir démographique des francophones au Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates. *Revue de géographie de Montréal* 24:199-202.
- Charbonneau, H. et R. Maheu. 1973. Les aspects démographiques de la question linguistique. Document no 83. Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Québec: Editeur officiel du Québec.
- Cliche, P. et M.-A. Naud. 1975. Le croissant de pauvreté au Québec: étude d'une population captive. Québec: Département de géographie, Université Laval.
- Couture, C.E. 1968. L'immigration. Quelques considérations économiques essentielles. Montréal: Ministère de l'immigration du Québec.
- De Gaudemar, J.P. 1976. Mobilité du travail et accumulation du capital. Paris: Maspéro.
- Desrosiers, D., J. Gregory et V. Piche. 1978. La migration au Québec: bilan synthétique et bibliographique. Montréal: Ministère de l'immigration du Québec.
- Didier, R. 1973. Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec. Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Québec: Editeur officiel du Québec.
- Dupont, G. 1956. Adaptation des immigrants français à Montréal. Montréal: Thèse de maîtrise, Service social, Université de Montréal.
- Falardeau, J.C. J. Hodgson, et. R. Comtois. 1954. Etude sur les problèmes des immigrants. Québec: Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Fugère, J.P. 1945. Le fait néo-canadien dans la vie montréalaise et dans la vie canadienne. *L'Action Nationale* 25:354-365 et 445-458.
- Garigue, P. 1960. Attitudes des Canadiens-français envers les autres groupes ethniques. *Le travailleur social* 28:15-24.
- Garigue, P. 1964. French Canadian Kinship and Urban Life. In M. Rioux et Y. Martin (eds), *French Canadian Society*. Toronto: McClelland and Stewart.
- Gellert, J. 1964. The Social Adjustment of Hungarian Refugees in Montreal. Montréal: Thèse de maîtrise, Université McGill.
- Goldlust, J. et A. Richmond. 1974. A Multivariate Model of Immigrant Adaptation. *International Migration Review* 8:193-225.
- Grip (Groupe de recherche en information et en production). 1971. Etude du problème de l'immigration au Québec. Phase I: analyse des problèmes fondamentaux. Montréal: Service de documentation, Ministère de l'immigration du Québec.
- Groupe de travailleurs italiens. 1973. L'immigration italienne: un système d'exploitations qui favorise une minorité Canadian et quelques maquignons italiens. *Digeste Québécois* 2:32-34.
- Henripin, J. 1974. L'immigration et le déséquilibre linguistique. Ottawa: Ministère de la main d'oeuvre et de l'immigration.
- Henripin, J. et R. Lachapelle, 1977 a. Les perspectives d'avenir des groupes linguistiques au Québec. *Le Devoir*, 16 juillet.
- Henripin, J. et R. Lachapelle. 1977 b. De l'invraisemblable au probable. La clientèle future des écoles anglaises: de sérieuses failles dans les calculs des conseillers de Camille Laurin. *Le Devoir*, 21 juillet.
- Jalloh, C. 1971. Les Antillais au Québec. Montréal: Service de documentation, Ministère de l'immigration du Québec.
- Jansen, C. 1969. Some Sociological Aspects of Migration. In J.A. Jackson (ed.), *Migration*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Joy, R.J. 1967. *Languages in Conflict*. Ottawa: publié par l'auteur.
- Keyfitz, N. 1960. Some Demographic Aspects of French-English Relations in Canada. In M. Wade (ed.), *La dualité canadienne*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Légaré, J. 1965. La population juive de Montréal est-elle victime d'une ségrégation qu'elle se serait elle-même imposée? *Recherches sociographiques* 6:311-326.

- Léger, J.M. 1956. *Le Canada français face à l'immigration*. Montréal: Bellarmin.
- Maheu, J.M. 1968. *Les francophones au Canada, 1941-1991*. Montréal: Thèse de maîtrise, Démographie, Université de Montréal.
- Malservisi, M.F. 1973. *La contribution des Québécois des groupes ethniques autres que français et britannique au développement du Québec*. Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Editeur officiel du Québec.
- Moldofsky, N. 1968. *Economic Adjustment of North African Jewish Immigrants in Montreal*. Montréal: thèse de Ph.D., Economie, Université McGill.
- Osseberg, R.J. 1964. *The Social Integration and Adjustment of Post-War Immigrants in Montreal and Toronto*. *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* 1:202-215.
- Piché, V. et J. Gregory. 1975. *Le problème linguistique du Québec n'est pas un problème démographique*. *Le Jour*, 6 septembre.
- Polèse, M. et D. Bédard. 1978. *Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission et potentiel d'adaptation, 1968-1974*. Etudes et documents No. 1 Montréal: Direction de la recherche, Ministère de l'immigration du Québec.
- Porter, J. 1965. *The Vertical Mosaic*. Toronto: Toronto University Press.
- Québec. 1969. *Rapport du comité interministériel sur l'enseignement des langues aux Néo-Canadiens*. Rapport Gauthier. Gouvernement du Québec.
- Québec. 1972. *Les groupes ethniques*. Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Livre III. Québec: Gouvernement du Québec.
- Québec. 1974. *Une problématique des ressources humaines au Québec*. Montréal: Ministère de l'immigration du Québec.
- Rioux, M. 1964. *Kinship Recognition and Urbanization in French Canada*. In M. Rioux et Y. Martin (eds), *French Canadian Society*. Toronto: McClelland and Stewart.
- Romao, I. 1972. *Le processus de migration: la mobilité professionnelle, la mobilité sociale et l'acculturation chez les ressortissants d'origine portugaise à Montréal*. Montréal: Thèse de maîtrise, Sociologie, Université de Montréal.
- Saint-Germain, M. 1973. *Une économie à libérer*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Stromberg, O. 1956. *The Cultural Factor in Casework with Immigrants*. Montréal: Thèse de maîtrise, Service Social, Université de Montréal.
- Veltman, C. 1976. *Les incidences du revenu sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal*. *Recherches sociographiques* 17:323-340.
- Vezina, M. 1970. *L'exogamie comme facteur de l'assimilation au Canada*. Montréal: Thèse de maîtrise, Démographie, Université de Montréal.

Footnotes

1. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de l'entente Cullen-Couture.
2. Plusieurs études concurrentes sont présentement en cours dont une financée par le Groupe Tellier (Gouvernement Fédéral) et une autre par le Conseil de la langue française (Gouvernement du Québec). La guerre des chiffres n'est donc pas finie!

Received December, 1977; revised August, 1978.